



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Direction  
Référence : EAU/AUT/23/0138  
Dossier suivi par : Service autorisations - ASR  
Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30)  
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Mersch  
Château de Mersch/Place St. Michel  
L-7556 Mersch

Signé à Esch-sur-Alzette

## Affichage Art. 24 §1



<b>Requérant(s)</b>	DS Project S.à.r.l.
<b>Objet</b>	Construction de deux résidences en zone inondable du cours d'eau "Mamer" à Mersch
<b>Localité(s)</b>	Mersch
<b>Commune(s)</b>	Mersch

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Date: 2023.02.21  
13:31:36 +01'00'

  
Christian Reuter  
Service autorisations

Annexe :  
Copie de la demande d'autorisation